

États financiers de

U SPORTS

Et rapport des auditeurs indépendants

Exercice clos le 31 mars 2022



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
150, rue Elgin
Bureau 1800
Ottawa ON K2P 2P8
Canada
Téléphone 613-212-5764
Télécopieur 613-212-2896

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres d'U SPORTS

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers d'U SPORTS (l'« Association »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2022;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes complémentaires et annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie qui sont pertinentes pour notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Association.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre,

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Toutefois, des événements ou situations futurs pourraient amener l'Association à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG s.n.l./s.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Canada)

Le 20 juin 2022

U SPORTS

État de la situation financière

31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021

	2022	2021
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse (note 2)	417 350 \$	– \$
Débiteurs (note 3)	984 552	755 602
Charges payées d'avance	114 654	104 201
Stocks	–	1 000
	<u>1 516 556</u>	<u>860 803</u>
Immobilisations corporelles (note 4)	581 021	626 100
	<u>2 097 577 \$</u>	<u>1 486 903 \$</u>
Passif et actif net (insuffisance)		
Passif à court terme		
Marge de crédit d'exploitation (note 2)	– \$	12 251 \$
Créditeurs et charges à payer (note 5)	568 087	302 475
Apports reportés	26 525	38 402
	<u>594 612</u>	<u>353 128</u>
Dette à long terme	60 000	60 000
Incitatifs à la location	100 001	125 001
Réserve pour déplacements et fonds d'obligations pour championnats	295 704	606 077
Fonds d'excellence des entraîneurs	245 228	245 978
	<u>1 295 545</u>	<u>1 390 184</u>
Actif net (insuffisance) (note 6)		
Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels	481 020	501 099
Non affectés	321 012	(404 380)
	<u>802 032</u>	<u>96 719</u>
Engagement (note 7)		
Impact du COVID-19 (note 10)		
	<u>2 097 577 \$</u>	<u>1 486 903 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom du conseil



John Olfert, président - Comité des finances



D. White, directeur général intérimaire

U SPORTS

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021

	2022	2021
Produits		
Cotisations des membres	1 418 010 \$	1 111 931 \$
Subvention gouvernementale	884 950	1 031 831
Marketing	314 000	38 929
U SPORTS central (registrations)	288 000	247 318
Événements/compétitions	264 650	(54 938)
Intérêts et autre	71 829	25 775
International	11 000	–
Marchandisage	3 741	9 097
Dons	–	1 241
	3 256 180	2 411 184
Charges		
Salaires	1 606 182	1 817 551
Administration	565 594	661 484
Commercial	263 842	71 033
Déplacements	177 802	55 001
Événements/compétitions	155 828	36 390
Cotisations	130 000	40 000
Marchandisage	82 347	25 382
International	77 259	1 072
	3 058 854	2 707 913
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant l'élément ci-dessous	197 326	(296 729)
Autres revenus		
Aides et subventions du COVID-19	507 987	598 542
Excédent des produits sur les charges	705 313 \$	301 813 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

U SPORTS

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021

	Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels	Non affectés	2022 Total	2021 Total
Actif net (insuffisance), au début de l'exercice	501 099 \$	(404 380) \$	96 719 \$	(205 094)\$
Excédent des produits sur les charges	25 000	680 313	705 313	301 813
Acquisition d'immobilisations corporelles	104 550	(104 550)	–	–
Amortissement d'immobilisations corporelles	(149 629)	149 629	–	–
Actif net, à la fin de l'exercice	481 020 \$	321 012 \$	802 032 \$	96 719 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

U SPORTS

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021

	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes		
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	705 313 \$	301 813 \$
Éléments hors caisse		
Amortissement des incitatifs à la location	(25 000)	(25 000)
Amortissement des immobilisations corporelles	149 629	171 107
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement		
Augmentation des débiteurs	(228 950)	(256 641)
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	(10 453)	64 925
Diminution des stocks	1 000	25 133
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer	265 612	(178 107)
Diminution de la réserve pour déplacements et fonds d'obligations pour championnats	(310 373)	(35 453)
Diminution des fonds d'excellence des entraîneurs	(750)	(3 500)
Diminution des produits reportés	(11 877)	(120 950)
	534 151	(56 673)
Activités de financement		
Augmentation (diminution) de la marge de crédit d'exploitation	(12 251)	12 251
Augmentation de la dette à long terme	–	60 000
	(12 251)	72 251
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(104 550)	(95 305)
Augmentation (diminution) d'encaisse	417 350	(79 727)
Encaisse, au début de l'exercice	–	79 727
Encaisse, à la fin de l'exercice	417 350 \$	– \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

U SPORTS

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2022

U SPORTS (l'« Association ») a pour mission d'enrichir l'expérience universitaire de l'étudiant athlète par un programme national de sport de qualité qui met en valeur l'unité, l'autonomie, l'intégrité, l'esprit sportif, la confiance et le respect des autres dans un contexte d'équité et d'égalité des chances.

L'Association est enregistrée en tant qu'association canadienne de sport amateur aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu. Depuis le 4 septembre 2014, elle a prorogé ses statuts sous le régime de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif.

1. Principales conventions comptables

Les présents états financiers sont préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les conventions comptables les plus importantes de l'Association sont présentées ci-après :

a) Constatation des produits

L'Association suit la méthode comptable du report s'appliquant aux organismes sans but lucratif pour comptabiliser les apports.

Le revenu affecté est reconnu en tant que revenu dans l'année pendant laquelle la dépense associée est engagée.

Le revenu non affecté est reconnu comme revenu quand il est reçu ou devient disponible.

Les cotisations des membres sont reconnues comme des revenus pour la période durant laquelle elles sont recevables.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé. L'amortissement du mobilier et d'équipement du bureau est calculé selon la méthode linéaire sur cinq ans, du matériel informatique et des logiciels sur cinq ans, et d'améliorations locatives sur la durée du bail.

c) Subventions de Sport Canada

Les subventions reçues de Sport Canada sont assujetties à des modalités et conditions spécifiques par rapport aux dépenses de ces fonds. Les registres comptables de l'Association sont sujets à une vérification par Sport Canada pour identifier, s'il y a lieu, les montants imputés aux subventions qui ne sont pas en conformité avec l'accord des modalités et conditions spécifiques. Selon cet accord, les montants sont remboursables à Sport Canada. Les redressements qui touchent les exercices antérieurs sont comptabilisés dans l'année ou Sport Canada demande les redressements.

U SPORTS

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

1. Principales conventions comptables (suite)

d) Instruments financiers

Les instruments financiers sont constatés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. L'Association a choisi de comptabiliser ses placements à leur juste valeur.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, l'Association détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, l'Association ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que l'Association s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances donnent lieu à une reprise au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

e) Estimations

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés des éléments d'actif et de passif, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers et sur les montants déclarés des produits et des charges de la période. Les résultats réels pourraient différer des estimations. Celles-ci font l'objet d'un examen annuel et, lorsque des redressements doivent être apportés, ils sont constatés dans les états financiers au cours de la période où ils deviennent connus.

U SPORTS

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

2. Marge de crédit

L'Association possède une marge de crédit de 100 000 \$ auprès d'une banque à charte canadienne. Cette marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel majoré de 2,0 % par année. À la fin de l'exercice, l'Association avait utilisé la somme de néant \$ (12 251 \$ en 2021) sur cette marge de crédit.

3. Débiteurs

	2022	2021
Membres – montant à recevoir	483 657 \$	226 637 \$
Cotisations gouvernementales	376 547	455 824
Taxes à la consommation – montant à recevoir	68 229	19 976
Commanditaires	56 119	53 165
	984 552 \$	755 602 \$

4. Immobilisations corporelles et actifs incorporels

	Prix coûtant	Amortissement cumulé	2022 Valeur comptable nette	2021 Valeur comptable nette
Immobilisations corporelles				
Mobilier et équipement de bureau	288 559 \$	275 700 \$	12 859 \$	22 391 \$
Matériel informatique	60 186	53 294	6 892	8 404
Améliorations locatives	580 371	218 364	362 007	400 699
Actifs incorporels				
Logiciels	507 239	307 976	199 263	194 606
	1 436 355 \$	855 334 \$	581 021 \$	626 100 \$

Le prix coûtant et l'amortissement cumulé au 31 mars 2021 se sont élevés respectivement à 1 331 805 \$ et 705 705 \$.

U SPORTS

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

5. Crédoiteurs et charges à payer

	2022	2021
Opérations	421 378 \$	214 498 \$
Charges à payer/charges sociales	138 369	84 271
Cartes de crédit à payer/dépenses du personnel	8 340	3 706
	568 087 \$	302 475 \$

6. Actif net

L'Association définit son capital comme étant ses actifs nets non affectés et affectés à l'interne. L'objectif de l'Association à l'égard de son capital consiste à financer ses activités et ses projets futurs. L'Association gère son capital en établissant et en surveillant les sommes destinées aux projets futurs et prévues dans le cas de certaines éventualités et d'autres besoins en capital.

L'Association n'est pas assujettie à des exigences de capital imposées de l'extérieur, et sa stratégie globale à l'égard de son capital demeure inchangée par rapport à l'exercice clos le 31 mars 2021.

7. Engagements

L'Association a conclu un contrat de location-exploitation à long terme pour la location d'espaces de bureau. Les versements minimaux annuels au cours des cinq prochaines années et des années suivantes se présentent comme suit :

2023	143 403 \$
2024	147 080
2025	147 080
2026	147 080
2027	154 434
Par la suite	617 736
	1 356 813 \$

8. Dépendance économique

L'Association tire la majorité des revenus de 56 universités participantes sous la forme de cotisations, des événements et des compétitions de membres et des arrangements de financement partagés. Les futures opérations de l'Association dépendent de la participation continue des universités participantes.

U SPORTS

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

9. Gestion des risques financiers

a) Risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et provoque une perte financière. L'Association s'expose à un risque de crédit sur ses débiteurs. L'Association évalue continuellement ses débiteurs et tient compte des montants irrécouvrables dans la provision pour créances douteuses.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Association ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'Association gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins de fonctionnement. L'Association prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de pouvoir disposer de fonds suffisants pour honorer ses engagements.

L'Association estime ne courir aucun risque important de change ou de taux d'intérêt.

10. Impact du COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a annoncé que l'épidémie de COVID-19 avait atteint des proportions pandémiques. Cette pandémie a fortement perturbé les milieux financiers, boursiers et sociaux. La situation évolue constamment et la durée et l'ampleur ultimes de l'incidence sur l'économie et des répercussions financières pour nos entreprises demeurent inconnues pour le moment.

Au moment de l'approbation des présents états financiers, l'Association a mis en place les activités suivantes en lien avec la pandémie de COVID-19 :

- le bureau est resté fermé;
- tous les matchs de la FISU sont reportés jusqu'à ce que la participation à ceux-ci soit sûre;
- le personnel participe aux réunions virtuelles et au travail à domicile; et
- l'Association a touché des subventions et des aides fédérales et provinciales en lien avec la COVID auxquelles elle avait droit et qui figurent à l'état des résultats.

Des ajustements doivent être apportés aux états financiers lorsque des événements survenus entre la date des états financiers et la date du rapport des auditeurs fournissent un supplément d'information suffisant à l'égard de situations qui existaient en fin d'exercice. Après avoir évalué les répercussions financières, la direction a jugé qu'aucun ajustement supplémentaire aux états financiers n'est requis pour le moment.